

Le bâtiment d'origine était la petite C.M.D.P. de Manspach construite à la fin des années 1960 et inaugurée en 1970 . En 2002, le bâtiment fut acquis par la Commune de Manspach qui sans aménagements de structure y installa la Mairie avec une salle de Conseil municipal de 35 m² et un bureau de secrétariat de 24 m², des toilettes, et un sous-sol technique sommaire à moitié en terre battue.

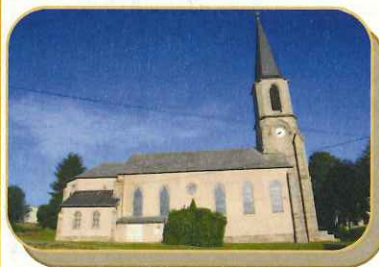
L'émergence des nouvelles règles « Handicap » pour les E.R.P. (Etablissement Recevant du Public), ne pouvant être prise en compte dans ce très modeste bâtiment, il devenait nécessaire de trouver une autre solution, pour aboutir à terme à la mise en place d'un bâtiment qui permette de faire le joint entre la loi « Handicap », les lois relatives au grenelle de l'environnement « transition énergétique », la « Loi Allur d'épargne des sols », la réforme scolaire et les « T.A.P. », l'optimisation de la vie associative, l'accueil du public, et surtout la concrétisation de « l'autrement mieux » qu'exige l'atteinte d'un développement durable et supportable.

Il fallait aussi et surtout, une opération budgétairement transparente qui n'impacte pas la fiscalité locale.

C'est ainsi que la réflexion s'orienta vers les potentialités que pouvait nous offrir dans cet objectif, la réfection très particulière de la toiture de l'Eglise en entrant dans un partenariat « Gagnant/gagnant » avec le Conseil de Fabrique et le Soleil.



Juste en face de la Mairie, l'Eglise St Léger, dont le clocher en 1985 et l'orgue en 1997 avaient fait l'objet de restaurations communales. Hélas, la toiture amiante ciment en bout de course et perméable, dégradait charpente, murs et plafonds, au grand désespoir de la communauté paroissiale. Afin de mobiliser les fonds nécessaires pour refaire cette toiture, la municipalité en accord avec M. Le Curé et le Conseil de la Fabrique de l'Eglise, décida donc d'entrer en partenariat avec le soleil en aménageant les combles de la nef de l'église, en centrale photovoltaïque de 36 kWc, et en faisant appel à St GOBAIN, pour la partie photovoltaïque. Cela passa par le verre recyclé, et le P.E.H.D. recyclé à partir du tri des produits résiduels ménagers. (Flacons lait, champoing, lessive, etc...), pour les couvertures en ardoises plastiques du chœur, de la sacristie, et de la chaufferie. Au pays de naissance de la « Pesée embarquée », c'est bien le moins que l'on pouvait faire. Ainsi fut dit, ainsi fut fait en 6 mois.



Avec une moyenne de rendement annuel de 22 500 € HT, le choix a été fait avec M. le Curé, d'étendre la restauration au ravalement des façades, à la réfection des plafonds de la nef et du chœur, à l'isolation de la sacristie, à la réfection des peintures intérieures du chœur, à la modernisation de la soufflerie de l'orgue etc... le tout pour un coût global de 350 000 € TTC. Subventionné à hauteur de 50 000 € par le Conseil Général du Haut-Rhin, et 20 000 € par la Région Alsace et un apport de 25 000 € du Conseil de fabrique.



Aujourd'hui sur les 22 500 €/an de ressource de la centrale photovoltaïque de l'Eglise, 13 700€ sont affectés au remboursement de l'emprunt « Eglise », et le solde de 8 800 €/an est affecté au remboursement de l'emprunt « Mairie »; lequel est abondé des 4000€/an de ressources annuelles de la centrale photo voltaïque de la Mairie, des 650 €/an de la location du toit photovoltaïque du moulin par « Energie partagée de haute Alsace », des 3000€/an des économies d'énergies induites par la technologie du nouveau bâtiment. Ce qui laisse à charge de la commune sur les 2 projets, 16 743 € an sur 15 ans, sachant que l'emprunt de 23 123 €/an contracté en 2005 pour l'acquisition de la maison dimière, s'est terminé cette année. Cet allègement budgétaire compensant très largement les 16 743 €/an du nouveau projet; plus de 6000€/an se trouvent ainsi mis en disponibilité positive par rapport aux exercices budgétaires passés. Ces 6000 €/an vont être affectés à la couverture photovoltaïque de la salle des fêtes, dont les produit pourraient aller à l'amortissement de l'opération relative à l'isolation BBC du bâtiment d'école.

FICHE TECHNIQUE



2013



2014

MAIRIE AVANT TRAVAUX	MAIRIE APRES TRAVAUX
EMPRISE AU SOL110 m ²	EMPRISE AU SOL.....160 m ²
SURFACE AMENAGEE 1,5 niveau..... ..155 m ²	SURFACE AMENAGEE 3 niveaux..... 395 m ²
Accueil- Secrétariat: 39 m ² / Conseil Municipal-Mariages: 35 m ² /Entrée -WC- dégagements:18m ² / Chaufferie-stockage fioul/dépôt: 50m ²	Accueil secrétariat:34,10m ² /Espace rencontre:70 m ² /Bureau commissions: 31,10 m ² / Salle Conseil-Mariages-archives: 61,50m ² /Bureau du Maire: 28,70m ² /WC Handi: 11,50m ² / Locaux techniques divers:32,40m ² /Local matériel: 12,32m ² /Ascenseur:2,70m ² /Entrée- dégagements: 90,20 m ² /Parkings 330m ² .:
CHAUFFAGE..... chaudière Fioul CLIMATISATION.....électrique ISOLATION.....Laine de verre sur dalle combles. Source d'énergie: Réseau public ERDF.	Puits canadien hydraulique-chaudière à Pelets-Ventil- Double flux Climatisation: Puits canadien + clim adiabatique Isolation : Coeff. D'étanchéité Q50 « Passiv Haus ». Toiture Laine de bois- Ext : gangue polystyrène H.D. ECLAIRAGE: LED avec détecteurs de passage dans les dégagement. Eclairage détect: marches d'escaliers. Source d'énergie: Autoconsommation énergie P.V. 3,6 kWc Réseau public ERDF en apport complémentaire. Production et vente énergie photovoltaïque: 9 kWc. BORNE D'ALIMENTATION POUR VEHICULES ELECTRIQUES
POLLUTION AIR INTERIEUR: Pas de précautions particulières	Pollution air intérieur: Peintures neutres non rémanentes Revêtements de sol non plastiques. Choix du linoléum avec colles spéciales neutres.
ARCHIVES: Pas de local particulier	ARCHIVES: Armoire forte anti feu au secrétariat. Armoires ventilées et verrouillées à l'étage .
HANDICAP: Aucune disposition particulière	HANDICAP: Parking-éclairage de sol/Ascenseur./ WC Handi, signalétique Braille. Espace sécurisé d'attente des secours au 1 ^o étage.

« DE St LEGER à St MATTHIEU EN PASSANT PAR St GOBAIN » sous la symbolique du soleil.

COÛT: 659 323 € H.T.

Subvention Région Alsace:.....110 000 €
Subvention Conseil Général 68:100 000 €
Subvention EDF.....20 000 €

Ressources affectées:

Energie P.V. église 15 ans:..... 130 000 €	}	464 700 €
Energie P.V. mairie 15 ans:.....60 000 €		
Economies Chauff/éle 15 ans.....30 000 €		
		SOLDE:-194 623 €

REFLEXIONS AUTOUR DU RECYCLAGE DE L'ANCIENNE MAIRIE DE MANSPACH



Robert BARBAULT 1943-2013

Au premier degré, le déroulé de présentation de cette opération semble s'appuyer sur des considérations essentiellement techniques et budgétaires, qui ne se contentent d'analyser cette évolution technologique qu'à l'aune des certitudes matérielles et comptables du siècle passé. Certitudes qui n'acceptent de valoriser, que les objets en mesure d'apporter une plus-value monétaire à celui qui les produit, les négocie, les utilise. Les externalités négatives qui résultent de ces évolutions au sens large, ne sont jamais évaluées; le coût de l'impact du CO² rejeté, le prix de l'abeille empoisonnée, du courlis stérilisé, de l'écrevisse contaminée, du dicrane vert desséché, de la rivière dénaturée, de l'atmosphère polluée etc... Ce prix n'est jamais défalqué des revenus des promoteurs, des industriels, des consommateurs, des agriculteurs, ou de tous ceux qui diminuent les possibilités de vie des organismes vivants qui structurent pourtant la pyramide alimentaire qui les soutient. C'est là que se trouve la vraie dette que l'humanité doit à la planète, mais là nous abordons **le deuxième degré**.

Robert BARBAULT - Directeur du Département Ecologie et Gestion de la Biodiversité, Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, précisait : **« le temps est venu de faire équipe avec la vie ! »** si l'on souhaite garder la moindre chance de permettre à l'humanité de poursuivre son partenariat avec la planète et donc avec l'avenir. Dans son ouvrage **« Un éléphant dans un jeu de quilles : l'homme dans la biodiversité. Seuil, Paris, 2006 »**, Robert BARBAULT nous explique que si l'on compare l'homme à l'éléphant, et la terre à un jeu de quilles écologiques, il est illusoire de vouloir changer de quilles ou de jeu de quilles, mais indispensable de maîtriser et d'éduquer l'éléphant. Nous en sommes là!

Lorsque des gouvernances en viennent encore à contester le bien fondé de l'optimisation prioritaire des trames bleues et des trames vertes, si nécessaires pour assurer la mobilité vitale des espèces à l'échelle des territoires, ou l'interdiction salvatrice de l'usage des pesticides Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques, ou du maintien des contrats de ferroutage ou de la taxe carbone, le diagnostic de « Dynamique dans la sclérose » est politiquement avéré et rabote les espoirs d'évolutions durables, ou d'avenir viable et supportable.

A l'heure où la technologie de la médecine, de l'industrie, de l'énergie, de la communication, de l'agro écologie, de l'aménagement, font des progrès fulgurants, cette sclérose politique réactionnaire est une insulte à la vie. Ouvrons les portes, ouvrons les fenêtres, ouvrons les territoires, ouvrons les esprits, créons les réseaux de l'économie économe et circulaire dans des espaces où l'on aura su préserver le cadre et le format de la matrice fonctionnelle optimum des conditions naturelles nécessaires à la vie. Cela doit se faire dans un espace territorial suffisamment vaste pour disposer d'une cohérence globale, associant des ressources naturelles, humaines, éducatives, énergétiques, agronomiques, touristiques capable de générer des activités économiques et sociales durables. Aujourd'hui par exemple, aucune Communauté de communes du Sundgau n'est en mesure de s'orienter dans cette voie, car aucune ne dispose du territoire, et de l'envergure nécessaire pour aborder des politiques globales et cohérentes, contributives au développement durable. Gestion de l'eau, gestion des produits résiduels, « cable-économie », productions énergétiques, ressourceries/recycleries, agro économie environnementale, éducation à l'environnement, accueil de start-up, tourisme thématique etc... Autant de secteurs sous exploités ou totalement inexistants. Osons sortir du musée sundgauvien des gouvernances, pour créer une seule entité politico administrative dynamique sundgauvienne suffisamment puissante pour être capable de poser ses pions sur l'échiquier politique et économique régional. Osons bouger, osons progresser, osons inov, osons économiser, c'est là que se créera l'emploi. Gardons le meilleur pour la fin, car le Sundgau dispose de 2 vallées orientées Nord-Sud qui lui permettent, compte tenu du positionnement de l'habitat, de tirer le meilleur profit du photo voltaïque. C'est également lui qui dispose d'une part non négligeable des sites exploitables pour l'éolien moyen.

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Il s'agit de choisir entre l'actuelle poursuite des habitudes dans l'apologie du non durable et des crises à répétition, ou le chemin d'une démarche sociale, économique et environnementale exigeante en terme de réformes, mais stable et garante de l'émergence d'un avenir soutenable et dignement transmissible aux générations futures.

La démarche globale mise en valeur aujourd'hui, n'a rien d'exceptionnel, ou d'exemplaire. Elle est simplement un mode d'action et d'investissement consistant à synchroniser l'évolution positive et économe d'une collectivité villageoise, à la résolution des problèmes que pose la société consumériste à la survie humaine sur la planète.

C'est là que la réflexion sur la contribution à la préservation de la vie de l'humanité, nous fait passer **au 3° degré.....**mais c'est une autre histoire, qui fera partie des enjeux majeurs de la mise en oeuvre des prochaines réformes de l'intercommunalité.

EXPO: « L'EAU DANS TOUS SES ETATS » à voir en Mairie

Liquide, solide, gazeuse, l'eau avec l'air, la terre, le sol et le feu, est un milieu essentiel à l'émergence de la vie. Sur la vallée de la Largue, elle explose dans toute sa beauté.

